

Ces industries légères, qui s'inscrivent dans une logique de substitution à l'importation de produits destinés à la consommation finale, sont peu complémentaires et fortement dépendantes des importations de matières premières, de biens intermédiaires et de biens d'équipement étrangers : à une dépendance en aval (biens de consommation) se substitue progressivement une dépendance en amont (matières premières, biens d'équipement, biens intermédiaires). Les effets de l'implantation de ce type d'industrie, en termes d'intégration entre secteurs de valeur ajoutée et de création d'emplois sont encore limités.

Des éléments favorables au développement industriel

La Polynésie dispose pourtant de certains atouts pour un développement industriel à l'échelle du Territoire. On peut citer notamment son dynamisme démographique, le niveau élevé du revenu par habitant qui traduit un pouvoir d'achat important, la présence d'une importante épargne locale, des possibilités d'emprunt à taux réduits, la pression fiscale directe nulle lors du démarrage de l'activité et modérée par la suite, une fiscalité indirecte qui peut assurer un certain "protectionnisme éducateur" si elle devient plus sélective, l'éloignement du Territoire qui permet à la production locale de bénéficier d'un différentiel de coût équivalent au coût du transport, l'accès privilégié à certains marchés (C.E.E., U.S.A.), une importante main-d'œuvre disponible et de plus en plus qualifiée et enfin l'absence de taxe à la valeur ajoutée locale.

Outre ces éléments favorables au niveau de l'environnement global, les pouvoirs publics interviennent de manière indirecte dans l'amélioration du réseau d'infrastructures de base (zones industrielles...) et dans le renforcement du tissu industriel. Plus particulièrement, le Code des Investissements et les divers fonds territoriaux (FSIDEM) financent une part non négligeable des dépenses d'investissement par l'octroi de primes et l'exonération de droits d'entrée sur le matériel de production. Cet ensemble d'éléments peut faciliter la diversification du tissu industriel de la Polynésie à condition que cela s'intègre dans une stratégie consciente d'autonomie économique et de renforcement des structures productives axée sur la recherche d'un plus grand "autodynamisme". Cette stratégie pourra assurer une meilleure cohésion d'ensemble de l'économie en créant volontairement un tissu d'activités complémentaires, et accroître la solidarité entre les différents secteurs d'activité économique, ce qui permettra au flux d'innovations et de progrès de se propager dans l'ensemble de l'économie.

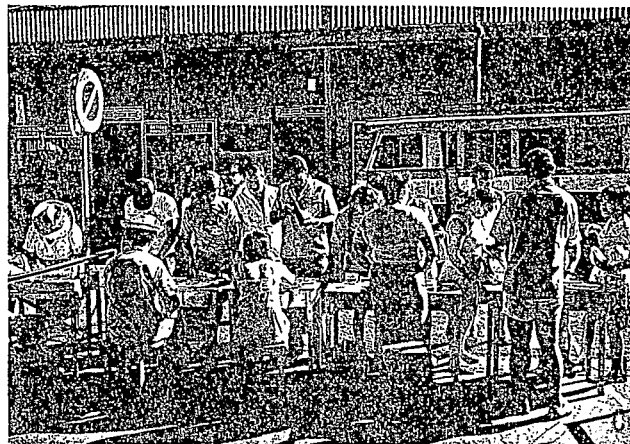
Il sera nécessaire plus particulièrement de mettre en œuvre une politique de développement de petites et moyennes industries adaptées à la taille du marché intérieur et orientées vers la satisfaction des besoins les plus courants des Polynésiens (agro-alimentaire, habillement, outillage, artisanat de maintenance ...).

Le secteur informel

Sous cet épithète sont envisagées des activités de petites dimensions, gérées de façon empirique, qui échappent à la réglementation en vigueur. Exigeant peu de capitaux, elles font appel à une main-d'œuvre familiale non salariée et débouchent néanmoins sur des échanges marchands. Elles sont répandues et difficiles à cerner. On les trouve dans les secteurs traditionnels comme l'agriculture et la pêche où elles participent à la fois à l'économie de subsistance et à l'économie de marché. On les trouve aussi dans le sillage des activités nouvelles qui se sont multipliées depuis l'arrivée du C.E.P. dans les domaines de la construction, des transports et des services en tous genres. La croissance économique impulsée par la Métropole a accru le décalage entre ces activités modernes et celles plus traditionnelles dont la compétitivité devient de plus en plus aléatoire, du fait de leur faible productivité et d'une capacité d'offre réduite, peu diversifiée et non élastique.

Une floraison de micro-entreprises

Confrontés à la concurrence des biens importés et à une hausse des coûts qu'aggrave le contexte de crise, les petits producteurs essaient d'y faire face en se tournant vers de nouvelles activités complémentaires des importations ou peu menacées par elles, où la hausse des coûts peut être répercutée sur les prix de vente et où une main-d'œuvre salariée n'est pas nécessaire. On assiste ainsi à une floraison de micro-entreprises, principalement dans le secteur tertiaire. Aux yeux de l'observateur, ces activités se manifestent par les boutiques en plein air de vente de curios, les camionnettes de restauration ambulante ou les petits étals, disséminés le long des routes de ceinture de Tahiti et de Moorea, qui proposent des fruits, des légumes ou des poissons fraîchement pêchés. Leurs caractéristiques sont voisines de celles qui ont été observées dans le domaine de la pêche artisanale ou du tourisme chez l'habitant. Elles ont un capital de départ peu élevé, un fonctionnement empirique et une gestion



Le secteur informel, difficile à cerner économiquement, est très présent dans les rues de Papeete et sur les routes des îles. De gauche à droite et de haut en bas : vente de billets de tombola et de fleurs autour du marché ; "roulottes" sur les quais ; artisans en coquillages, tifaïfaï et tressage ; ventes saisonnières de ature et d'oranges.

R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

30329 et 7

Date B

B



embryonnaire auxquels s'ajoute une méconnaissance des circuits qui permettent l'ajustement de l'offre et de la demande. Il en résulte une irrégularité des prestations fournies ou leur inadéquation au marché auquel elles ont accès. Leur faible échelle, le manque de capitaux et d'expérience et, parfois, l'importance secondaire qu'elles ont pour leurs responsables expliquent leur manque de cohérence et de rationalité économiques et leur adéquate déficiente à la logique abstraite de l'échange marchand.

Ce défaut d'intégration est aussi le fruit d'une distorsion des comportements et des mentalités qu'illustre le décalage entre la personnalisation au niveau de l'entreprise et la dépersonnalisation au niveau du marché ou la persistance d'une sphère privée plongeant dans l'environnement familial ou communautaire, qui fait que la prestation délivrée ne peut être réduite à sa dimension fonctionnelle et à une conduite orientée vers le profit.

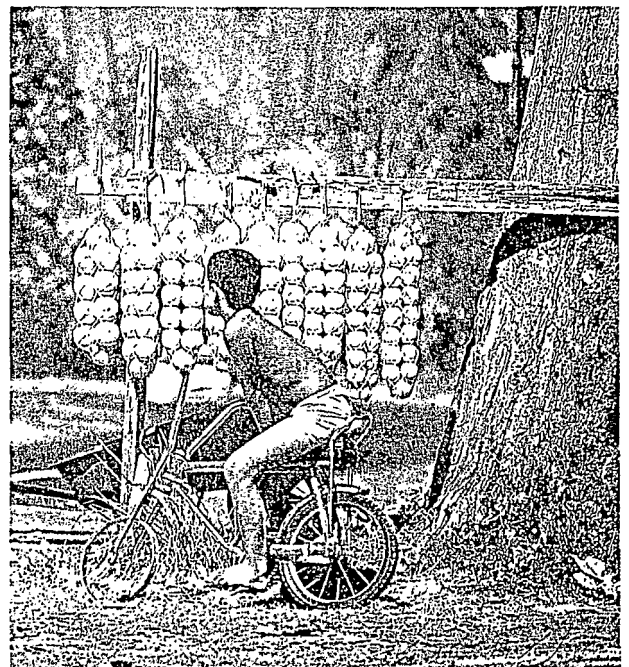
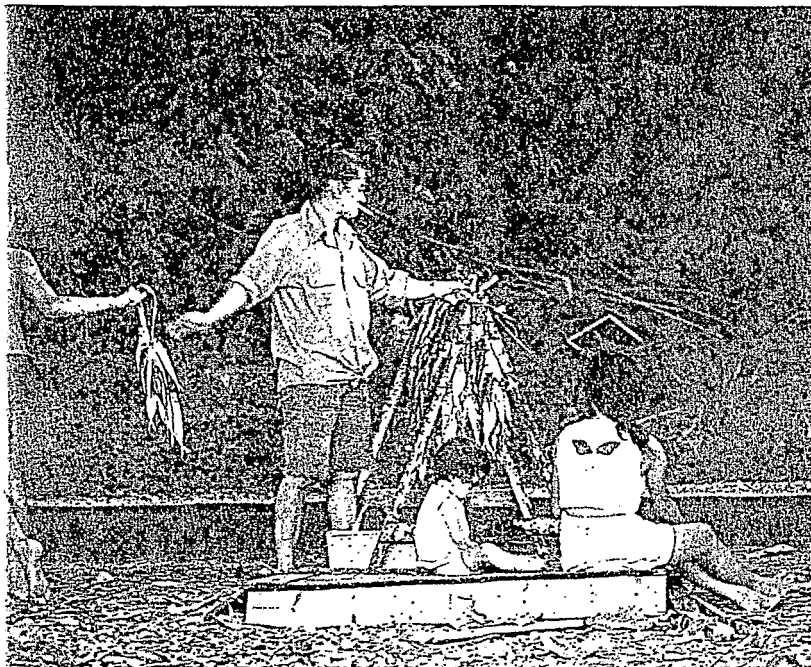
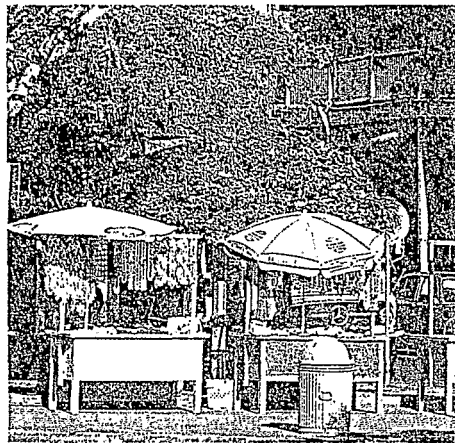
Un trait frappant des responsables de petites activités est leur dynamisme allié à leur vulnérabilité. Ils font souvent preuve d'une plasticité et d'une capacité d'innovation

remarquables mais ont une connaissance et une maîtrise insuffisantes du domaine dans lequel ils interviennent, ce qui s'explique par une formation et une information sommaires que ne compense pas une assistance technique appropriée. Dans une certaine mesure, ils combinent ces lacunes par une polyvalence qui leur permet de jouer sur plusieurs tableaux et de combiner l'exercice simultané ou successif de différentes activités. Mais celle-ci est à double tranchant et incite à passer d'une occupation à une autre, à la moindre occasion, sans la permanence et la régularité qui sont le gage d'une réussite à terme. Indice de débrouillardise et d'adaptabilité, elle est aussi la manière dont, derrière une autonomie de surface, se dissimule une dépendance structurelle. Libre de son attitude, l'entrepreneur l'est moins de son efficacité et l'échec ou la faiblesse des résultats obtenus par beaucoup en témoignent. Le petit hôtelier dans les îles périphériques n'a pas de moyens d'agir auprès de sa clientèle potentielle et dépend des agences de voyage et des moyens de desserte aérienne et maritime. L'artisan pêcheur est soumis au jeu d'une concurrence sauvage, à

des filières de commercialisation et à des débouchés qu'il ne contrôle pas, alors qu'il a déjà du mal à assurer la régularité du produit collecté. Il est d'autant plus vulnérable que les tentatives d'organisation de la profession par des sociétés de caution mutuelle se sont soldées par un échec et que le carburant et les matériels importés, à la base de son équipement, connaissent un renchérissement de leur coût.

Un développement pourtant limité

Malgré leur accroissement, les activités informelles ne connaissent pas dans le Territoire un développement comparable à celui d'autres pays, pour des raisons qui tiennent probablement à la situation spécifique qui y prévaut. Pour la majeure partie de la population, s'est opéré un passage rapide et sans transition d'une situation de subsistance, d'autoconsommation et de troc à un stade monétaire de salariat et de consommation de biens importés, épaulé par l'octroi de facilités financières et techniques (crédits à



taux privilégié, aides et prestations diverses...). De ce fait, n'a pas eu le temps de se développer, comme dans beaucoup de pays du tiers-monde, un marché parallèle recourant à la sphère de l'économie marchande mais offrant des prestations moins onéreuses, moins élaborées et moins fiables. Il existe bien des segmentations du marché qui correspondent à des critères ethniques, géographiques ou socio-économiques, mais il y a moins dichotomie entre deux catégories distinctes de biens et de services qu'une différenciation

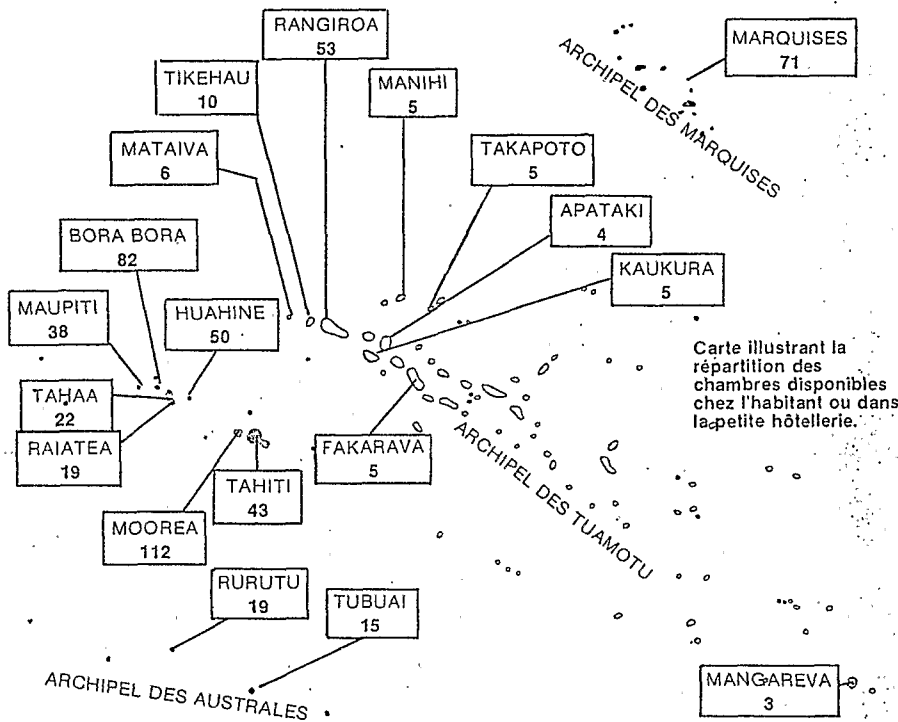
d'accès en fonction des revenus disponibles. On ne trouve pas non plus de grande flexibilité des prix, dont la formation, lorsqu'elle n'est pas réglementée, se fait par application d'une marge convenue ou par alignement sur le prix des produits importés, sans qu'il y ait marchandage ou fragmentation du marché.

Cette relative homogénéité des biens fournis et consommés est peut-être favorisée par une nature élémentaire et une couverture des besoins de base plus facile qu'ailleurs, comme par une consommation ostentatoire que

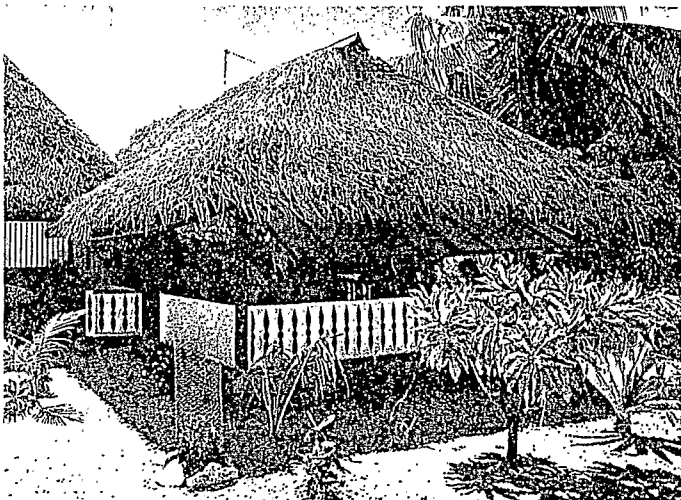
favorisent une condition insulaire, un anonymat aléatoire et des phénomènes de démonstration qui s'appuient sur des traditions établies. Cette attitude s'est longtemps traduite par une préférence exclusive pour les biens de consommation neufs. D'une façon apparemment paradoxale, le marché de l'occasion est surtout fréquenté par une clientèle expatriée de passage, alors que cela "fait honte" à la population de souche, aux revenus souvent modestes, de se rabattre sur des produits de seconde main.

Une fiscalité réduite ne connaissant pas d'impôt sur le revenu, une réglementation assez lâche du marché du travail, un service de répression des fraudes peu étoffé et le jeu prépondérant des relations de parenté et de clientèle ne favorisent pas non plus le développement de petites activités souterraines ou clandestines. La législation en vigueur est elle-même ancienne et calquée sur un modèle métropolitain inadapté : de ce fait, elle est appliquée avec souplesse et, de toute manière, n'est pas primordiale pour le Territoire dont l'essentiel des ressources provient de transferts publics et de droits perçus sur les importations.

Il reste que, pris dans l'état de coûts plus élevés et d'importations plus compétitives, beaucoup de petits producteurs se voient contraints d'abandonner leur activité et, faute de pouvoir accéder à un emploi salarié, se trouvent réduits au chômage, à des occupations de subsistance ou à la fourniture de services individuels épisodiques. Le gonflement de la population non qualifiée exerçant temporairement une activité de type artisanal relevé par le recensement de 1983 est peut-être une illustration de ce mouvement, un témoin de son caractère régressif et un signe de sa banalisation progressive.

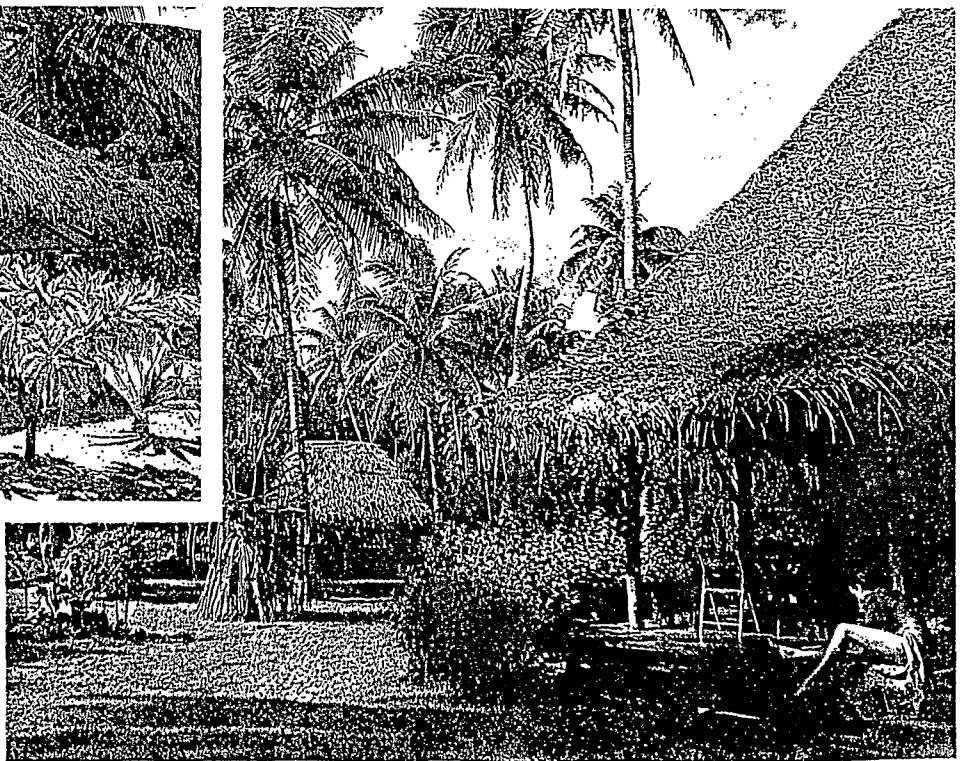


Carte illustrant la répartition des chambres disponibles chez l'habitant ou dans la petite hôtellerie.



La volonté de développement du secteur touristique a suscité en parallèle aux

investissements lourds des chaînes internationales, la floraison d'initiatives locales se traduisant aussi bien dans la petite hôtellerie (à droite : l'hôtel Marina Iti à Tahaa) que dans le logement chez l'habitant (ci-dessus : chez Glorine à Rangiroa).



ENCYCLOPEDIE DE LA POLYNESIE

vivre en Polynésie 1

Ce huitième volume de l'Encyclopédie de la Polynésie a été réalisé sous la direction de

François Ravault,

Docteur de 3e cycle en Géographie, Directeur de Recherche à l'O.R.S.T.O.M.,

assisté de **Jean-Marc Pambrun**, Maître en Sciences sociales et Sciences humaines,
Directeur du Département des Traditions du Centre polynésien des Sciences humaines,

avec la collaboration de : **Gilles Blanchet**, Docteur d'État en Sciences économiques, Économiste à l'O.R.S.T.O.M.,
Philippe Couraud, Docteur-Ingénieur en Agro-Économie, Service de l'Économie rurale, **Michel Etillage**, Maître en Droit,
Attaché juridique au Service des Affaires administratives, **Paul Hodée**, Docteur ès Sciences de l'Éducation,
Vicaire général de l'Archevêché de Papeete, **Claude Marere**, Journaliste indépendant,

Thierry Nhun-Fat, Docteur de 3e cycle en Statistiques,

Responsable du département Études et Programmation au Service du Tourisme,

Arapari Papanai, Pasteur de l'Église évangélique de Polynésie française, Paroisse de Mahina,

Jean-Marius Raapoto, Titulaire d'un D.E.A. en Phonétique, Conseiller à l'Assemblée territoriale,

Claude Robineau, Docteur d'État ès Lettres et Sciences humaines, Directeur de Recherche à l'O.R.S.T.O.M.,

Bruno Saura, Titulaire d'un D.E.A. d'Études politiques, Journaliste au *Nouveau Journal*,

Geneviève Simon, C.A.P.E.S. de Sciences économiques et sociales, Professeur au lycée d'Orange,

William Vanizette, Titulaire d'un D.E.A. en Sciences économiques, Analyste chargé d'études au Service des Affaires économiques,

Henri Vernier, Licencié en Théologie, Pasteur de l'Église évangélique de Polynésie française.

Conception et production : **Christian Gleizal**

Maquette et coordination de la réalisation technique : **Jean-Louis Saquet**

Assistante de production : **Catherine Krief**

Illustrations et cartographie : **Catherine Visse et Jean-Louis Saquet**

L'iconographie de ce volume a été rassemblée grâce à l'aide qui nous a été apportée par :

à la National Library of Australia : **Barbara Perry**, Pictorial Librarian, **Sylvia Carr**, Acting Pictorial Librarian ;

à la State Library of New South Wales, **Dixson Library** : **Mrs Rhodes**, **Dixson Librarian** ; à l'O.P.A.T.T.I. : **Christian Vernaoudon**, directeur général,

Patrick Robson, directeur des Relations Publiques, **Hyacinthe Cao**, photographe ;

au Service de l'Information et des Relations avec la Presse de la Présidence du Gouvernement : **Philippe Guésdon**, chef du service,

Roland Gloaguen, adjoint, **Gilles Hucault**, photographe ; au Service des Archives territoriales : **Pierre Morillon**, chef du service ;

à l'Institut territorial de la Statistique : **Gérard Baudchon**, directeur, **Emile Bruneau**, adjoint ; à *La Dépêche* : **Michel Anglade**, directeur ;

aux *Nouvelles* : **Heimata Hirshon**, directeur, **Lucien Maillard**, directeur de la publication ; le Service de Documentation de l'Église évangélique ;

à l'Église réorganisée de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours (sanito) : le Président et le Secrétaire ;

à l'Église adventiste : **Roger Brotherson**, directeur du Département de Communication ;

à l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours (mormone) : le Président ; et l'Association des Témoins de Jéhovah.

Nous remercions également les collections privées qui nous ont été accessibles grâce à l'obligeance de

A. Ata, **Jacqui Drollet**, **A. Poroi**, **R.P. Patrick O'Reilly**, **F. Sanford**.

Photographies : **J. Bouchon**, **H. Cao**, **E. Christian**, **D. Darqué**, **M. Folco**, **B. Hermann**,

G. Hucault, **H. Lemasson**, **Ch. Pinson**, **Cl. Rives**, **G. Simon**, **A. Sylvain**, **B. Vannier**.



D 3 JUL. 1990

CHRISTIAN GLEIZAL / MULTIPRESS

18.231 vol.